32e ANNEE N° 2540 PARAIT LE SAMEDI 12 FÉVRIER 1921

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Commerciales (la ligne).....0,60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées en traite de gré à gre.

QUESTIONS DU JOUR.

POUR REPEUPLER NOS CAMPAGNES

LES NOUVELLES FACILITÉS DE CRÉDITS

Pour retenir l'ouvrier à la terre, combattre le dépeuplement de nos campagnes, combler les vides creusés par la guerre dans les rangs de nos paysans ; favoriser au contraire l'exode de l'ouvrier des villes vers les champs ; pour développer la production agricole, améliorer notre race, trouver enfin, en même temps qu'une des meilleures solutions du problème économique, l'une des meilleures solutions du problème social, il n'est pas de mesure plus efficace que de faciliter aux travailleurs, par l'octroi de crédits à long terme, l'acquisition de la petite propriété rurale.

Nous avons signalé en son temps la loi que dès longtemps, ici même, nous appelions de nos instances, celle du 5 août 1920, qui, codifiant des lois précédentes, portent à 40.000 fr. le montant des prêts qui peuvent être consentis par les caisses de crédit agricole.

Si bienfaisante que fût cette loi, elle était cependant incomplète. Elle ne suffisait pas à favoriser la constitution de petits domaines. Elle laisser substituer une démarcation inopportune, étonnante, entre la petite propriété et l'exploitation rurale. Pour qu'elle pût prendre tout son développement, il fallait que le crédit fait aux habitations à bon marché fût assimilé au crédit agricole lui-même et profitât des mêmes avantages et des mêmes ressources.

Pourquoi n'en était-il pas ainsi et pourquoi la loi du 5 août 1920, qui élargissait considérablement les facultés d'emprunt pour les caisses régionales et locales, continuait-elle à ignorer les sociétés de crédit immobilier ? Pourquoi excluait-on certaines sociétés, tandis qu'on prenait des mesures pour faciliter l'accession à la petite propriété ?

On se demande. La loi organique du crédit agricole de 1910 avait pourtant prévu et voulait favoriser les sociétés de crédit immobilier. Elle l'avait stipulé dans un article spécial. La loi de 1912, on ne sait pourquoi, abrogea cet article et, depuis lors, tous les efforts pour le rétablir restèrent vains.

Les choses sont sur le point d'être rétablies, car la Chambre va ratifier les votes du Sénat. Les sociétés de crédit immobilier vont pouvoir, dans les mêmes conditions que les sociétés de crédit agricole, consentir des prêts pour faciliter l'acquisition, l'aménagement, la transformation et la construction des petites exploitations rurales, ce moyennant l'intérêt de 2 °/₀ et jusqu'à concurrence de 40.000 francs.

Bien entendu, les mêmes faveurs sont accordées aux pensionnés militaires et aux victimes civiles de la guerre, avec cette seules différence que leur privilège spécial est maintenu et que, pour leur donner un témoignage de particulière sollicitude, l'Etat abaisse pour eux l'intérêt à 1 °/₀, avec une atténuation de 0,50 °/₀ par annuité de remboursement et par enfant.

Il faut qu'une loi si bienfaisante soit connue. On a demandé, pour la vulgariser. comme nous voudrions que cela fût fait pour toutes les lois agraires, la publication d'un tract explicatif. Le ministre de l'agriculture a annoncé que ce tract serait incessamment publié. S'il est clair et d'une présentation plus agréable que la plupart des documents officiels, il pourra être utile.

Nous pensons cependant que la meilleure vulgarisation possible de la loi, c'est son application. A mesure que l'on verra, dans les communes, les travailleurs obtenir facilement et rapidement, sans trop de frais et de démarches, du crédit, leur exemple sera suivi.

Un autre moyen de propagande, c'est la visite sanitaire prévue pour les habitations, et qui sera confiée à des membres de syndicats professionnels agricoles, sociétés d'agriculture ou sociétés de coopération agricoles, etc. Dans ces milieux particulièrement informés et compétents de la mutualité et de la coopération agricoles, la loi trouvera ses meilleurs agents de propagande.

Mais il faut surtout supprimer les formalités excessives trop souvent imposées aux intéressés pour pouvoir profiter des avantages de la loi.

Là encore, le ministre de l'agriculture nous promet que le règlement d'administration publique concernant la loi du 5 août 1920, et qui vient d'être soumis à l'exament du Conseil d'Etat simplifiera le plus possible les formalités nécessaires.

Si la loi est aussi connue et facilités, nul doute qu'elle ne contribue très efficacement à l'amélioration des conditions de la vie rurale, à la repopulation de nos campagnes, au relèvement sanitaire social, économique, à la renaissance du pays tout entier.

J. PERCHOT.

RUBRIQUE DES MUTILÉS

Le président de l'amicale des Mutilés, porte à la connaissance des camarades que la commission consultative des services de santé à Paris peut réduire le chiffre de la pension proposée par les Commissions de réforme. En cas de non acceptation par l'intéressé il y a lieu en vertu de l'article 67 de la loi du 31 mars 1919, d'adresser une réclamation à la direction du Service de Santé à Marseille, par lettre recommandée.

Le Président,
COLOMB.

A propos de Fontaine l'Evêque

On nous prie d'insérer :

Monsieur et cher compatriote,

Ma lettre à la presse Provençale sur la question de la Durance m'a attiré plusieurs réponses. Eh quoi, m'écrivent plusieurs lecteurs, vous voudriez retarder la question de Fontaine l'Evêque !

Loin de moi la pensée de retarder d'un jour l'exécution de ces travaux, ce serait un crime de lèse humanité et de lèse patrie. Je ne connais pas d'œuvre plus urgente que de donner une eau potable d'excellente qualité à un million d'habitants. C'est arracher à la mort chaque année mille à deux mille existences ravies par la fièvre typhoïde ou l'entérite, ces deux plaies des pays dépourvus de bonne eau potable.

Un projet de loi est déposé par le Ministère de l'Agriculture en vertu duquel l'Etat et le département des Bouches-du-Rhône et du Var vont dépenser 100 millions pour construire un premier barrage réservoir sur le Verdon à Carejuan et un second sur l'Artuby à Comps, afin de pouvoir disposer des Eaux de Fontaine l'Evêque. Il suffit d'y insérer deux amendements, le premier stipulant que ces travaux seront cédés à leur prix de revient à la Société de la Durance projetée, en échange d'actions ou d'obligations ; le deuxième supprimera l'obligation de construire le barrage sur l'Artuby à Comps. il suffira d'indiquer qu'on établira le barrage sur l'Artuby à l'endroit qui sera le plus favorable. Il est en effet probable que le barrage serait beaucoup mieux placé à 15 ou 20 kilomètres en amont, à la Martie. Il serait à une altitude plus élevée, ce qui augmenterait son potentiel au point de vue force motrice et il ne risquerait pas de faire diminuer en été le débit de la source de Fontaine l'Evêque, cette source, semble-t-il, n'étant pas seulement alimentée par le plateau de Carejuers, mais surtout par les eaux de l'Artuby qui sont retenues avant leur arrivée au Verdon par un sol rocheux qui les fait s'infiltrer dans le sous-sol.

Une étude plus complète de la question me permet aussi de rassurer complètement nos amis de Vaucluse qui, redoutant la pénurie d'eau d'été, s'opposaient jusqu'ici à la dérivation des eaux de Fontaine l'Evêque. Le Verdon offre des emplacements très favorables à la construction des barrages réservoirs, il sera relativement peu coûteux d'emmagasiner plus de la moitié de son débit total annuel, soit 500 millions de mètres cubes d'eau. Bien plus, dans le vallat Saint-Paul, entre Rians et la Durance, on pourrait emmagasiner 400 millions de mètres cubes d'eau, m'affirme-t-on à très peu de frais, car il serait peu coûteux de dériver les eaux de crues du Verdon dans ce vallat situé à quelques kilomètres de la rivière.

Alors que sur la Durance on a trouvé jusqu'ici des endroits favorables pour 100 millions de mètres cubes d'eau (le barrage de Serre-Ponçon, étant d'une capacité de 400 millions de mètres cubes d'eau, étant une œuvre délicate et coûteuse et de plus longue haleine) il est facile d'emmagasiner en quelques années prés d'un milliard de mètres cu-

© VILLE DE SISTERON

bes d'eau dans le cours du Verdon. C'est un nouveau motif pour réserver précisément à la collectivité ce te rivière encore vierge de toute concession et pour former une société collective chargée d'utiliser au profit de toute la communauté les richesses considérables de la Durance et de ses affluents. Hâtons-nous donc de constituer un comité d'initiative chargé d'étudier cette question et de la faire connaître à l'opinion publique Apportons-lui en grand nombre nos adhésions et nos souscriptions. Je ne veux pas me laisser détourner de ma tâche africaine, je prie les adhérents de s'adresser à M. Albert Fabre, avocat à Manosque, qui a pris l'initiative de la constitution de ce Comité.

Jules SAURIN,
Président de la Société Françaiee
des fermes de Tunisie.

Chronique Locale

SISTERON

Syndicat des cantonniers et chefs cantonniers des B-A — Réunion générale dimanche prochain à midi, au Casino de Digne. Décision a prendre d'urgence pour le rappel 1920 concernant les cantonniers vicinaux et compte rendu de la réunion mixte du 22 janvier 1921, concernant les nationaux. Présence indispensable.

Les cantonniers et chefs cantonniers non syndiqués sont aussi priés d'y assister. Les sociétaires du syndicat qui ne se sont pas encore acquittés de leurs cotisations du quatrième trimestre 1920, sont priés de l'exécuter dans le plus bref délai. Adresser les cotisations au camarade Armelin, chef cantonnier, 43, rue Droite, à Sisteron.

Pour la Commission :
Le secrétaire général

—o—

Le Mardi-Gras. — Dans notre dernier numéro, le reporter carnavalesque émettait une opinion pessimiste à l'encontre du carnaval et déclarait nonobstant à qui voulait l'entendre que la période des bals était d'une maigreur extrême Les faits lui ont donné tort car, si réellement les débuts ont été pénibles, la fin a été plus que très belle, aussi, notre collabo a été traduit en conseil de guerre pour n'avoir pas eu un flair d'artilleur et le nez creux et, si des circonstances atténuantes lui ont été accordées il devra se réhabiliter en allant nuitament surprendre les secrets des transfuges de la nouvelle République Baumienne et nous les rapporter.

Le mardi gras a donc été grandiosement fêté par toute une foule de masques en délire. Déjà le char des Inquiets décoré pour la circonstance, au son d'une nouba, traverse la ville se rendant à la Casbah de la Chaumiane emmenant avec lui une farandole de joyeux drilles, puis, dans l'après-midi les premiers masques font leur apparition, ce sont des membres du "Sisteron-Biberon" qui se répandent dans la ville en quête d'une nourrice. Ce fut toute la soirée un défilé de masques bruyants fêtant dignement la fin d'une période que l'on voit disparaître avec regret.

Sur le tard, la société de "l'Os" président en tête et fanion déployé sur lequel on lit la superbe devise : « Tout pour l'Os et par l'Os » faisait sa première sortie de l'année. Elle fut stoïque d'entrain, surtout au bal où l'on s'aperçut que cette société était composée d'hommes d'élite (prière au typo de ne pas mettre des litres) tant par sa correction que par sa tenue. A un moment donné l'Os chargea carrément en fourrageur et força ses adversaires, les Inquiets et les Inquiètes à passer de l'autre côté de la barricade. On dit qu'il y eut des blessées parmi elles.

Les bals du Casino et de l'Eldrado furent animés toute la nuit. Pendant la redoute on vit s'entremêler les brodequins masculins avec les bottines féminines qui ne lâchèrent prise qu'à l'heure ou l'on chante mâtines.

Réjouissons nous de voir l'esprit local renaître de ses cendres et prendre le pas sur toues choses. Il ne reste plus maintenant qu'à songer à l'organisation du Corso de la mi-Carême.

LA RÉPUBLIQUE DE LA BAUME

Première page d'histoire. — Branle-bas de combat

Les plus petites causes, produisent parfois les plus grands effets. Je n'en veux pour exemple que l'impardonnable indiscrétion parue, ici, samedi dernier et qui, après avoir failli coûter la vie à toute une Démocratie l'a animée d'une telle ardeur que son irrésistible élan l'a portée d'un seul coup au pinacle de ses destinées.

Certes, la secousse ressentie à la Baume fut terrible et son rocher, lui-même, en portera longtemps les traces. Mais les Baumiens, comme on verra, sont gens à se ressaisir très vite. Aussi la consternation du premier moment fit-elle place, sur l'heure aux plus viriles résolutions.

Et dès lors, les évènements se précipitent.....

Les Ministres mandés, en toute hâte, à l'Elysée Baumien par leur jeune et jolie présidente décident céans :

1° De proclamer immédiatement la République à la face du monde entier.

2° De décréter la mobilisation générale et de mettre illico, pétardiers, bombardes et crapouillauds en batterie, avec cette réserve de n'avoir, en cas d'attaque, recours aux gaz asphyxiants que lorque l'artillerie aura épuisé toutes ses munitions.

3° De s'emparer purement et simplement de la Ville de Sisteron pour punir ses habitants de leur indiscrétion et aussi de leur jalousie notoire.

4° De poser des sentinelles rébarbatives sur toutes les voies aboutissant au Pont de la Baume.

5° De bourrer jusqu'à la gueule les puits de mine dudit.

6° De sommer par T. S. F., la R. F. et ses Alliées d'avoir à reconnaitre, dans les huit jours, l'indépendance de l'Etat Baumien érigé en République.

7° Enfin de « balancer » toute Puissance qui s'aviserait de faire obstacle à l'émancipation de ce peuple d'avenir et de taper sur les gencives de tous ceux qui tiendraient des propos ou prendraient des airs dénigrants à l'égard des Baumiens en général et de leurs sentinelles en particulier.

Grâce à la bonne administration de cette République modèle les décisions ainsi prises sont ponctuellement appliquées dans la nuit qui suit, cependant que les « Inquiets » et les « Os » accourent offrir un puissant et gracieux concours à leurs frères d'armes.

Désormais, les « Os » fourbiront jour et nuit leurs armes meurtrières en vue de batailles possibles ; tandis que les « Inquiets », eux, partiront de suite en campagne, promettant aux Républicains de leur amener, avant trois jours, l'auteur de l'indiscrétion, pieds et poings liés.

Ces gaillards là tiennent d'ailleurs parole car, le mardi suivant à midi, ils font, musique en tête, leur entrée triomphale dans la vaste cour du G. Q. G. escortant un superbe char attelé à la Daumon sur lequel ont pris place, avec les Dignitaires de la Société, quelques guerriers fameux encadrant le prisonnier — gros bonhomme quelque peu débraillé et, par eux, ficelé comme une andouille — prisonnier qui n'est autre, en définitive que..... Sa Majesté Caramentran, pour ne pas le nommer

Ce fâcheux indiscret et sale philistin roule des yeux en boules de billard -- pour intimider sans doute -- mais la plus grande angoisse est peinte sur sa figure couleur k k d'oie.

On applaudit de toutes parts les vaillants guerriers.

Les sentinelles échelonnées sur le parcours se dressent de toutes leur hauteur au passage du cortège. Les clairons sonnent au champ. Le Corpe de garde retentit d'un cliquetis inaccoutumé de sabre et de rosalies. Les enfants dansent ; les filles envoient des baisers ; les mamans des fleurs et les hommes des... gaillardises. Tout le pays est en effervescence.

Et lorsque la Porte du Dauphiné franchie, la herse retombe on aperçoit, ô ! surprise : Le très sympathique Directeur de la Sizampe entraint de cinématographier, pour les fêtes prochaines et les générations futures, le 1er épisode de la plus extravagante avanture qui puisse arriver à une Majesté en délicatesse avec la République de la Baume.

GALÉJADE.

Cercle de la Fraternité. — Nous rappelons que c'est demain dimanche, que le Cercle de la Fraternité offre à ses membres et à leurs invités, son bal annuel desservi par un brillant orchestre.

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec peine la mort de M. René Perchot, agé de 21 ans, fils ainé de M Perchot, sénateur des Basses-Alpes, survenue à Paris à la suite d'une opération.

En cette triste circonstance nous adressons à M. Perchot et sa famille nos bien sincères condoléances.

=o=

Avis. — Les patrons Maréchaux-Ferrants de Sisteron, ont l'honneur d'informer leur clientèle respective que conformément au repos hebdomadaire, les ateliers seront à partir de ce jour fermés le dimanche ; par exeption les dimanches se trouvant la veille d'une foire, les ateliers seront ouverts jusqu'à 11 heures du matin.

Vente de griffes d'asperges, 1° qualité, s'adresser chez Thunin, jardinier aux Plantiers.

—o—

Transports des militaires et marins, morts pour la France — Pour tenir compte du désir exprimé par un certain nombre de familles dont les demandes sont parvenues à l'administration supérieure après le 2 janvier 1921, M. le Ministre des Pensions a décidé de *reporter au 15 février* la date limite après laquelle les demandes de transfert aux frais de l'Etat des corps inhumés en France et en Belgique ne pourront plus être acceptées. Les familles sont avisées qu'aucun délai supplémentaire ne pourra, pour quelque raison que ce soit, être accordé par la suite, l'exécution méthodique des opérations de transfert imposent l'obligation de se conformer à un programme qui ne peut être constamment remanié.

Avis. — La direction de l'Eldorado-théâtre, annonce qu'en prévision du bal donné par le Cercle de la Fraternité, il n'y aura pas bal, et qu'elle a décidée d'accorder du repos à la Fanfare dou Boumas.

A l'avenir les bals seront donnés à l'aide de la viole, en matinée et en soirée. Entré libre.

ÉTAT-CIVIL

du 5 au 12 février 1921

NAISSANCES

Louis Paulette-Aimée, route de Noyers. — Tozzini Marie-Catherine. rue Saunerie,

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Néant.

DÉCÈS

Latil Marie-Marguerite, veuve Latil, 76 ans à l'hôpital. — Blanc Jeanne Augusta, épouse Galissian, 70 ans, rue Droite. — Burle Adolphe, 71 ans, à l'hôpital.

Nouvelle Baisse de Prix

M. AUTRAN, chaussures, 11, rue de Provence, Sisteron, informe sa nombreuses clientèle qu'il fait une nouvelle baisse de prix sur tous les articles.

Chaussures fortes fabriquées dans son atelier, livrées à des prix très avantageux.

Banque Chabrand et P. Caillat

GAP

succursale de **Sisteron, 1,** place du Tivoli

Escompte - Recouvrement - Ouverture de Compte courant - Achat et vente de titres

La banque reçoit, sans frais, les souscriptions à l'émission des obligations

CREDIT FONCIER 6 1/2 0/0

avec lots

150 francs en souscrivant,
334 » du 6 mai au 6 juin.

Avis — M. André PICHON informe le public qu'il vient de s'installer à Sisteron et qu'il peut entreprendre tous travaux en ciment armé, fosse aseptique, lavoir portatif, cuve, maçonnerie et façade Pour tous renseignements s'adresser à la chapellerie Clément, rue Droite.

© VILLE DE SISTERON

CHAUSSURES. — Vu le grand succès de la vente du 24 janvier, le Magasin de chaussures de la Place de l'Horloge, informe le public qu'une grande vente aura lieu tous les *samedis et jours de foire* jusqu'à Pâques.

Tous les samedis grand arrivage de chaussures. Dans l'intérêt de tous qu'on se le dise.

Un Bon Remède

Contre l'oppression, la toux spasmodique invétérée des vieilles bronchites, contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème il faut employer la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompence à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est estantané et la guérison s'établit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139. Bd. Magenta, à Paris.

Etude de Me **ROUBAUD**
notaire à **Sisteron**

PURGE
d'Hypothèques Légales

Par acte reçu en l'étude de Me Roubaud, notaire à Sisteron le quatorze janvier mil-neuf-cent-vingt-un, Monsieur **Blanc** Louis-François, propriétaire à **Peipin**, a vendu à Monsieur **Mayol** Louis-Germain et dame **Brémond**, son épouse, demeurant à **Peipin**, divers immeubles situés à **Peipin** et à **Aubignosc**, moyennant le pix de **cinq** mille francs.

Copie de ce contrat a été déposée au greffe du Tribunal civil de Sisteron le deux février mil-neuf cent-vingt-un et l'acte de dépôt dressé par le greffier a été signifié :

1° A Madame **Jaumary** Clotilde Thérèse-Appolonie épouse **Blanc** Louis-François et audit M Blanc.

2° A Monsieur le Procureur de la République à Sisteron.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale.

Roubaud.

Etude de Me **Martial MASSOT**,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
notaire à La Motte-du-Caire (B-A)

A VENDRE
aux Enchères Publiques et Volontaires

Le **dimanche vingt février** mil-neuf cent-vingt-un, à **une** heure de l'après-midi à la mairie de **Valernes**,

UN VASTE

DOMAINE

de

produit et d'agrément à **Valernes** lieu dit *Pied d'Hongrie*, propre à la culture et à l'élevage appartenant à Mademoiselle Valentine **Bremond**.

Mise à prix : 25.000 fr.

Pour traiter avant la vente s'adresser à la venderesse à Valernes.

Le même jour il sera procédé en suite à **trois heures du soir**, à la campagne du *Pied d'Hongrie*, à la vente à la criée des dapitaux, outils et machines.

MASSOT, notaire.

Etude de Me **ROUBAUD**,
Notaire à **Sisteron**

VENTE
PAR
ADJUDICATION

Le **vingt février** mil-neuf-cent vingt-un à **14** heures en l'étude de Me ROUBAUD, d'une

MAISON

sise à Sisteron, rue de la Pousterle comprenant écurie, cave, deux chambres dont une avec alcove, couloir et débarras.

Mise à prix : 400 francs

Pour visiter, s'adresser à Monsieur Théophile **Thélène**, à Sisteron et renseignements à Me Roubaud.

ROUBAUD.

Etude de Me **ROUBAUD**,
notaire à **Sisteron**

PURGE
d'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Par acte reçu en l'étude de Me ROUBAUD, notaire à Sisteron, le vingt-deux décembre mil-neuf-cent-vingt, Monsieur **Bellier** Ange-Louis percepteur à Sisteron, a acquis de Monsieur **Bouchet** Louis Paul Abdon, propriétaire et dame **Ailhaud** Antonia-Marie-Louise, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron.

Une **maison** sise à Sisteron, rue de l'Horloge, cadastrée numéros 314 et 315 section G, ;

Et une **remise** même rue, cadastrée numéro 524 section G.

Notification dudit contrat, dont une expédition a été déposée au greffe du Tribunal civil de Sisteron le deux février mil-neuf-cent-vingt-un, a été faite :

1° A Monsieur le Procureur de la République à Sisteron,

2° A Madame **Ailhaud**, épouse Bouchet et audit Monsieur **Bouchet**.

La présente insertion est faite à l'effet de purger les immeubles vendus de toutes hypothèques légales.

ROUBAUD.

Malades Désespérés

qui souffrez du **Foi** (Jaunisse, Calculose, Hémoroïdes) de l'**Intestin** (Constipation ou diarrhée rebelle, Entérites, Douleurs abdominales), du **Cœur** et de **Vaisseaux** (Palpitations, Paralysies, Etouffements, Varices, Artério-Sclérose), des **Os** (Rachitisme, Scoliose, Déformations vertébrales, Fistules suppurantes), des **Nerfs** (Agitation, Surmenage, Neurasthénie, Migraine, Névralgies), de la **Peau** (Eczéma, Herpès, Scorbut), de **Diabète, Cachexie, Affaiblissement physique et intellectuel, Anémiés** par le Paludisme ou autres infections, **Convalescents** d'affections aiguës ou chroniques, **Phosphaturiques, Déminéralisés, Rhumatisants, Jeunes filles à formation difficile, Femmes à retour d'âges pénibles, Régénérez votre sang altéré** et impropre à la santé par la **MINÉROLASE DUPEYROUX. Femmes enceintes** ou **Nourrices** prenez de la **Minérolase** pour subvenir aux besoins minéraux de votre enfant ; donnez-en à votre **Bébé** pour aider à sa **dentition** et sa **Croissance. Chaque cuillerée à café de Minérolase crée du sang de bonne qualité, apte à la vie**, comme le montre les faits suivants : Mme Depré-Herbaut, 16, rue Cavet à Calais (Pas-de-Calais), se guérit, ainsi que ses cinq enfants, en un mois, avec la **Minérolase**, de petits boutons purulents occupant tout le corps et dont les démangeaisons, empêchant le sommeil depuis un an, avaient amené un dépérissement inquiétant. La **Minérolase**, donna à sa nièce, âgée de six ans, de l'appétit qui lui manquait totalement. — Mme Jeanne Julié, à Bouscayrac, par Lacabarède (Tarn), fut guérie par cinq bouteilles de **Minérolase**, de douleurs névralgiques siégeant à la tête, à la nuque, à l'estomac et dont elle souffrait cruellement depuis neuf ans. — Mlle Emma Coret, route de Mennetout, à Salbris (Loir-et-Cher), était amaigrie, affaiblie, nerveuse, manquait de respiration et de sommeil à la suite d'une grippe à rechutes tellement graves qu'elle avait dû abandonner son métier : elle fut gérie par quatre bouteilles de **Minérolase Dupeyroux.**

Ce produit est *le* **moins cher des fortifiants**, car la bouteille, suffisante pour une cure de un ou deux mois suivant l'âge, est envoyée, franco poste, contre 11 fr. en mandat-carte, par le Dr **Dupeyroux**, 5, Square de Messine, Paris. Il adresse, gratis et franco, sur demande, son *IMPORTANTE ETUDE* sur la *Minérolase* et un *QUESTIONNAIRE POUR CONSULTATIONS GRATUITES PAR CORRESPONDANCE.* Tous les jours non fériés, consultations en son cabinet, 5, Square de Messine, Paris, de 9 h. à 11h. et de 14 h. à 17 heures.

Mauvaise Vue - Surdité

PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE
YEUX ARTIFICIELS
L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des **ocularistes** le plus réputé de Lyon, 20, Cours Morand, sera de passage à :

EMBRUN, le 23 février, Hôtel Moderne.
BRIANÇON, le 24 février, Hôtel Terminus.
GAP, le 25 février, Hôtel des Négociants.
SISTERON, le 26 février, Hôtel des Acacias.
APT, le 27 février, Hôtel du Louvre.
CAVAILLON, le 28 février, Hôtel Moderne.

Nous invitons très instamment les personnes dont la vue s'affaiblit de jour en jour, soit par l'âge, soit par la maladie, atteintes de **SURDITE, d'ypéropie, d'amétropie, paralysie musculaire, astigmatisme, strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT) cataractes**, opérées ou au début à aller consulter cet éminent spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une bonne vision.

On demande un apprenti à l'imprimerie du journal. S'y adresser.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LES MAUX DE REINS

Il n'est pas naturel de souffrir des reins; il est toujours imprudent de ne pas soigner ces douleurs, car les reins douloureux ne purifient plus suffisamment le sang et la santé peut s'altérer vite. Les Pilules Foster dissipent les maux de reins. Elles donnent, c'est un fait bien connu, une santé meilleure. Dans les rhumatisme, douleurs, sciatique, goutte, gravelle, coliques néphrétiques, hydropisie (gonflement des chevilles), l'amélioration se fait parfois sentir dès les premières doses et le malade se sent renaître et transformé.

Méfiez-vous et refusez imitations et contrefaçons. Exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins, 4 fr. la boîte, 6 boîtes pour 23 fr., plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte. Si votre Pharmacien habituel en est dépourvu, envoi contre remboursement sans frais et franco, par la poste, par retour du courrier. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris (17e).

CRÉDIT FONCIER de FRANCE

Émission de **2.400.000** OBLIGATIONS de **500** fr. **6 1/2** avec **LOTS** rapportant 32 fr. 50 d'intérêt par an.

PRIX d'ÉMISSION : 490 fr.

Les souscriptions sont reçues :

	En souscrivant :	A la remise des titres :
1° *Titres* non *libérés*	50 fr.	50 fr.
2° *Titres libérés*.....	150 fr.	334 fr.

6 tirages par an pour **5.700.000** fr. de lots, dont **2** de **UN MILLION, 4** de **250.000** fr. etc.

SOUSCRIPTION OUVERTE le 10 Février 1921

A PARIS : Au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE et dans les principales Sociétés de Crédit.

DÉPARTEMENTS dans les *Chez MM. les TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX chez MM. les RECEVEURS PARTIC. des FINANCES* ou dans les Agences et Succursales des Sociétés de Crédit.

On peut souscrire par correspondance.

Les demandes sont servies suivant l'ordre de leur arrivée en Obligations Communales ou Foncières.

Notice insérée au *Bull. des Ann. lég. obligatoires* du 31 Janvier 1921

UN PRÊTRE dans un but charitable offre de faire connaître gratuitement la recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement **Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthenie.** Ecrire à l'Abbé **LAURET**, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

En vente à la librairie, papeterie, imprimerie P. Lieutier, 25, rue, Droite, Sisteron : Agendas de bureaux et de poche, romans, cahiers.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'**Alcool de Menthe** de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la *Grippe* et des *Épidémies*.
REFUSER LES IMITATIONS

HERNIE

CHUTE DE MATRICE, DESCENTE, EFFORT

La **Méthode Américaine HARISTON 24**, boulevard de la Madeleine, **Marseille**, guérit la hernie, c'est l'affirmation et du **Corps Médical** et des nombreux Herniaux l'ayant essayé ;

Marseille 22 novembre 1920. **Avec la Méthode Américaine HARISTON « j'ai constaté de si nombreuses et merveilleuses constentions de Hernie même anciennes et volumineuses que je me fais un devoir de recommander la Méthode HARISTON à tous les malades »**

Docteur H. LEROU, Médecin de la Croix Rouge Américaine.

SUZAN. 103, rue de la République, **Aubagne**, B-du-R. **hernie guérie en deux mois**, 26 septembre 1920,

« Je déclare que sans avoir rien eu à changer dans mon travail de boulanger et sans fatigue ni opération la **Méthode Américaine HARISTON**, m'a guéri d'une Hernie.

BERENGER, boulanger à La Gavotte par St-Antoine. 28 octobre 1920.

« Souffrant **depuis 10 ans** d'une **double hernie** s'aggravant journellement, je déclare qu'en **quatre mois** grâce à la **méthode HARISTON** j'ai éprouvé un **réel soulagement** et en escomptant ma **guérison**, prochaine à mon avis, je vous autorise à publier mon **entière satisfaction** ».

PAUPERT, 3, rue Vincent Leblanc **Marseille.**

C'est donc **sans gène, sans fatigue** et **sans opération** que la **Méthode Américaine HARISTON guérit la hernie.** Aussi, devant de telles preuves recommandons nous à la **Méthode HARISTON** à toutes nos lectrices et lecteurs atteints de Hernies, Chutes de matrice ou autres déplacements d'organes

Ne continuez plus à dépenser un argent fou sans même obtenir de résultat. Nous rappelons que, dans un but humanitaire, l'éminent **Patricien examine et renseigne gratuitement.** Riches ou pauvres, allez donc à lui en **toute confiance**, il vous recevra **tous les mois** dans les villes et aux dates ci-après.

DIGNE, samedi 12 février, jusqu'à 2. h. *Hôtel du Grand Paris.*
MANOSQUE Jeudi 24 février, *Hôtel de Versailles.*
FORCALQUIER, vendredi 25 février, de 11 h. à 15 h. *Hôtel Lardeyret.*
APT, Samedi 26 février. *Hôtel du Louvre,*
MARSEILLE tous les autres jours, à L'INSTITUT, 24, boulevard de la Madeleine

CONSEILS GRATUITS ET DISCRETS PAR CORRESPONDANCE

HARISTON, spécialiste-herniaire
24, Boulevard de la Madeleine, Marseille

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

BABAZ JOSEPH

PRIMEURS ET FRUITS

29, RUE DROITE, - Maison Vollaire -

(A coté du magasin de confection Vve André)

Informe sa clientèle qu'il tiendra les marchandises ci-dessous :

Beurre de Savoie extra en tablette de 125 grammes. — Beurre en motte. — Gruyère 1re qualité. — Gruyère de montagne tout gras. — Reblochons fromage de Savoie tout crème. — St Marcelin. — Noix de l'Isère. — Figues de Bougie. — Dattes de Biskra — Oranges d'Espagne — Pommes Rainettes 1er choix — Pommes de table (communes) — Poires — Chataignes de trois qualités — Marrons (Combales) Olives noires — Œufs frais. — Savon. — Végétaline. — lentil'es. — Riz. — Haricots blancs de Bourgogne récolte 1920. — Pommes de terre. — Chataignes grillées et tous légumes frais.

Toute marchandise est vendue de premier choix, en chiffres connus et à des prix modérés.

Imprimerie — Papeterie — Librairie

MAROQUINERIE

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite -- SISTERON -- *Basses-Alpes*

Cahiers scolaires "La Cigale" papier de choix — Encres — Papier à lettre fantaisie
Registres -- Imprimés en tous genres -- Romans, Livres scolaires, sujets de broderie
Boites de peinture et de compas, Cartes postales illustrées et fantaisie, Fleurs artificielles, Articles de Bazar, Poupées, Jouets

---

Le gérant, P. Lieutier

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON